

Actualité Métropole

Un cycliste à nouveau tué par un camion, hier à Lille : les vélos toujours en danger

Samedi 15.01.2011, 05:16 - La Voix du Nord



À l'endroit où le drame s'est déroulé, la bande cyclable passe au milieu des voies de circulation.

| SÉCURITÉ |

Hier matin, un Loossois de 40 ans, à vélo, est mort écrasé par un poids lourd. C'est le deuxième cycliste tué par un camion en trois semaines à Lille. La bande cyclable où s'est produit l'accident passe au milieu des voies de circulation, ce qui suscite des interrogations. Polémique avec le conseil général.

PAR BENJAMIN DUTHOIT metro@lavoixdunord.fr PHOTO PIB

Il est environ 7 h 40, hier. Le jour n'est pas encore levé. Un Loossois de 40 ans part à son travail, à la Poste de la rue Paul-Duez à Lille, à vélo. Rue du Faubourg-de-Béthune, il roule sur une bande cyclable périlleuse. Située au milieu de voies de circulation, elle doit être obligatoirement coupée par les véhicules voulant remonter sur la droite vers le CHR ou le périphérique. Un camion de Lidl, venant de livrer à Loos, arrive alors, à allure a priori normale, sur cet axe au trafic très dense aux heures de pointe. Justement, il doit emprunter le périph et traverse donc la bande cyclable.

Mais en tournant, le chauffeur de 37 ans ne voit semble-t-il pas le cycliste, écrasé sous ses roues et décédé sur le coup. Sous le choc, il est conduit à l'hôpital avant d'être placé en garde à vue. Il n'était pas alcoolisé. Selon ses déclarations, une voiture à l'arrêt avec warnings l'aurait d'abord gêné, ce qui n'est pour l'instant pas confirmé. Après l'avoir contournée, il se serait rabattu à droite et aurait percuté ainsi le Loossois. Ce drame est le deuxième du genre en trois semaines à Lille.

Le 22 décembre, une cycliste de 12 ans a perdu la vie, sur une bande cyclable là aussi, sous les roues d'un camion. Le conducteur ne l'aurait pas vue, dans son angle mort, en tournant. Un lourd tribut en peu de temps. Éric Quiquet, vice-président (Vert) en charge des transports à LMCU, observe, de manière générale : « Il y a une surreprésentation des camions dans les accidents avec les vélos. Il y a la question de l'angle mort. Il faudrait, en terme de sécurité routière, accroître la visibilité du rétro de droite. » L'ADAV (Association droit au vélo) aimerait, elle, d'abord que certaines attitudes changent, en particulier celles des conducteurs ne respectant pas les aménagements pour vélos, qu'elle souhaite plus visibles. Et d'appeler à verbaliser « les trop nombreux contrevenants ». Pour Vinciane Faber, conseillère municipale - et communautaire - (Verte) déléguée au plan vélo, le comportement des routiers n'est toutefois pas en cause dans ces deux tragédies. L'énergique élue n'en pose pas moins un sujet de fond : « Est-ce que les poids lourds ont une place en ville ? » Et d'imaginer des zones de déchargement à l'entrée de Lille avec des estafettes acheminant les marchandises.

Mollesse ?

Mais ses remarques les plus dures, elle les réserve au conseil général, la route où s'est déroulé le choc mortel d'hier relevant de sa compétence : « On leur a signalé à plusieurs reprises la dangerosité de cet aménagement (remontant jusqu'à Haubourdin) car les voitures doivent couper la bande cyclable. Je souhaite une piste sur le trottoir. » Et d'enfoncer le clou sur, plus globalement, une partie de la politique vélo de l'instance départementale : « Le vélo est pris en compte quand il y a des aménagements de voirie, mais il manque un esprit d'initiative pour l'amélioration de l'existant. » Ces critiques, Patrick Kanner, vice-président (PS) du conseil général, ne les digèrent pas : « L'heure n'est pas à la polémique, mais à la construction de réponses adaptées. Il faut prendre un peu de hauteur. » Sur la route concernée, il constate : « Le tracé au sol relève de la communauté urbaine (ce que Vinciane Faber conteste). Un choix a été fait et je ne le critique pas... » Insistant sur le travail en commun des différentes collectivités sur ces questions, il explique qu'une réunion était, dans ce cas précis, bientôt prévue entre partenaires. Il réfute aussi toute mollesse du conseil général dans sa politique vélo : « C'est prioritaire. » •

http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Metropole_Lilloise/actualite/Secteur_Metropole_Lilloise/2011/01/15/article_ceux-qui-roulent-a-lille-temoignent.shtml

Ceux qui roulent à Lille témoignent

Samedi 15.01.2011, 05:16 - La Voix du Nord



À côté de la gare, les vélos sont cernés par les autos.

Rouler à Lille est-ils plus dangereux qu'ailleurs ? Les cyclistes se sentent-ils en danger ...

en traversant, par exemple, le centre-ville ? Quels points noirs ont-ils répertoriés ? Casque sur la tête et vélo customisé, Lionel, la cinquantaine, craint par-dessus tout le carrefour en face du lycée Baggio, du côté de la porte de Douai. « Les automobilistes ne respectent pas le stop, dénonce-t-il. Un jour, j'ai percuté la portière d'une voiture qui a déboulé, je suis passé par-dessus mon vélo. » Lionel s'en est bien sorti. Sur son trajet (de la porte de Douai à la gare), il peut profiter de bandes cyclables « quasi tout du long ». « Les automobilistes jouent le jeu pour la plupart et acceptent de ne pas nous coller. » Nicolas enfourche chaque jour son vélo pour parcourir la distance entre la place de la République et la gare Lille-Flandres. Un court trajet sur lequel il ne rencontre pas de difficulté. « Je n'ai pas peur de rouler à Lille. Sauf peut-être dans le Vieux-Lille, quand les pavés sont glissants et les rues étroites. Rue du Molinel (où est matérialisée une voie cyclable partagée avec Transpole), les bus font attention. » Même constat pour Rémi, qui apprécie les efforts des chauffeurs. Enfin, pas tous. Sur ces voies partagées, « les taxis, eux, ne font pas gaffe ». « J'ai plusieurs fois failli avoir des accrochages, souffle Rémi. Je viens de Marcq-en-Baroeul, sur le Grand Boulevard, pas de problème, c'est l'une des plus belles pistes cyclables de la métropole. Mais après ! Dans le centre-ville, c'est hyper dangereux. Rue Gambetta, il devrait y avoir un panneau "Déconseillé aux cyclistes" ! Combien de fois me suis-je fait doubler par des automobilistes agressifs qui menaçaient presque de me renverser... » Clément n'est pas du tout du même avis : « Rue Gambetta, pas de problème, les voitures roulent à 30 km/h. On arrive toujours à se faufiler. Et tant qu'on respecte les feux, ça roule. » Les cyclistes pointent tous un doigt accusateur sur les voitures garées sur les bandes cyclables. « En face de la gare, les voitures se servent des voies cyclables comme dépose-minute », dénonce Rémi, qui cite l'exemple londonien et rêve d'une infrastructure cyclable à la hollandaise, où le vélo est roi. S. CH.

LILLE

Un cycliste tué hier matin, renversé par un camion

Publié le samedi 15 janvier 2011 à 06h00



Hier matin, les secours sont restés sur place, rue du Faubourg de Béthune à Lille-Sud, un long moment après le drame.

Le drame s'est produit rue du Faubourg de Béthune, hier matin à 7 h 30. Le chauffeur du camion, qui se rabattait sur une voie de droite, n'aurait pas vu le cycliste qui circulait en direction du centre de Lille.

BÉRANGÈRE BARRET > berangere.barret@nordeclair.fr

Alors que la circulation matinale était dense au niveau de ce carrefour entre Loos, le CHR, les autoroutes et les voies d'accès au centre de Lille, le cycliste n'a eu aucune chance. À cet endroit, la bande cyclable se situe entre deux voies destinées aux voitures venant du sud de la métropole. Cela permet aux véhicules de tourner à droite pour ceux désirant se rendre vers le CHR ou les accès autoroutes, et à la voie de gauche de continuer vers le centre-ville, tout en gardant la piste, au milieu, pour les cyclistes.

Un témoin alerte le chauffeur

L'homme de 40 ans, qui venait à vélo de Loos où il résidait, se rendait à son travail dans le centre de Lille, à La Poste rue Paul Duez. Le chauffeur de camion circulait dans la même direction, sur la voie de droite. Selon les premiers éléments, il aurait été obligé de faire un écart vers la voie de gauche à cause d'une voiture stationnée en warning. Voulant se rabattre sur la droite pour ensuite se diriger vers l'autoroute, il a percuté le cycliste qui roulait sur sa bande à ce moment-là. Le chauffeur, très rapidement transporté à l'hôpital en état de choc, n'a pas vu le vélo qui était dans son angle mort, sur sa droite. Un témoin, une femme qui marchait sur le trottoir, a alerté le camionneur qui visiblement ne s'était pas rendu compte qu'il avait renversé le cycliste. Les secours n'ont pu que constater, à leur arrivée, le décès de ce dernier. Une enquête est en cours pour déterminer les circonstances exactes du drame. Le cycliste était apparemment un sportif, habitué à circuler à vélo sur ce trajet qu'il empruntait quotidiennement. Le chauffeur quant à lui, un homme de 37 ans qui effectuait des livraisons pour les magasins Lidl, est inconnu des services de police. Il roulait, selon les premières constatations, plutôt lentement vu les conditions de circulation. Les tests d'alcoolémie n'ont rien révélé. Quant à la voiture en stationnement sur la voie de droite, seul le chauffeur du camion l'aurait vue. Il n'a pas été en mesure de donner davantage de précisions sur ce véhicule.

L'angle mort des camions mis en cause

À Lille, une fillette de 12 ans était décédée, le 22 décembre dernier, dans des conditions assez semblables à l'accident qui a coûté la vie hier au cycliste loossois. En cause dans ces deux drames : l'angle mort des poids lourds. Malheureux hasard de calendrier, le drame d'hier survient trois semaines après un accident presque similaire. Une enfant de douze ans, qui circulait à vélo boulevard Victor Hugo à Lille avec son père, avait été renversée par un camion. Le chauffeur affirme ne pas l'avoir vue. « Des circonstances un peu analogues » à l'accident de la rue du Faubourg de Béthune, réagit Marc Santré, adjoint au maire de Lille en charge de la circulation. L'élue admet que « les aménagements cyclables sont toujours

perfectibles », que des réflexions sont menées notamment sur « l'ergonomie des poids lourds », ou sur une « réorganisation logistique » avec limitation du nombre de poids lourds en centre-ville. Car les accidents les plus graves mettent le plus souvent en cause des camions. « Cela représente sept accidents mortels sur dix », compte Sébastien Torro-Tokodi, de l'ADAV-Association droit au vélo. Mais ces aménagements imaginés sont complexes et longs à mettre en place. « Le plus efficace est la sensibilisation », ajoute Marc Santré. Un avis totalement partagé par Sébastien Torro-Tokodi. « Nous recommandons aux cyclistes d'être particulièrement vigilants lorsqu'ils dépassent un poids lourd qui a un très gros angle mort. Il est même préférable, même si le vélo est prioritaire, de laisser passer les camions. » Un « danger évitable, mais il faut le savoir », ajoute le chargé de mission de l'association qui milite pour une meilleure communication sur les dangers encourus par les cyclistes en ville. Des affiches sont désormais collées à l'arrière des bus, un travail a déjà été effectué avec les transporteurs. Mais ce n'est pas suffisant. « On demande aux pouvoirs publics de passer à la vitesse supérieure », dit Sébastien Torro-Tokodi qui réclame également un meilleur respect des aménagements cyclables. Car un autre danger est celui des voitures stationnées sur les pistes... Cette sensibilisation semble urgente, à l'approche de l'installation du vélo libre-service dans la métropole lilloise. En 2010, on a dénombré sept accidents mortels de cyclistes sur le département du Nord.

<http://www.libelille.fr/saberan/2011/01/langle-mort-a-tu%C3%A9-deux-cyclistes-%C3%A0-lille.html>

L'angle mort a tué deux cyclistes à Lille

SECURITE ROUTIERE - Ce matin, vers 8h, à Lille, un camion a renversé et tué un cycliste qui roulait sur une piste cyclable, au moment où il se rabattait à droite après avoir doublé une voiture arrêtée le long du trottoir. Le chauffeur affirme n'avoir rien vu. Il y a trois semaines, une fillette de 12 ans a aussi perdu la vie, à cause d'un camion qui tournait à droite, alors qu'elle attendait à un feu, sur sa piste cyclable, en compagnie de son père et de son frère. L'association lilloise Droit au vélo rappelle qu'une bande cyclable ne protège pas des angles morts, cause d'accidents rares mais mortels.

On a le droit de dépasser bus, camions et voitures par la droite quand une bande cyclable existe, *"mais il ne faut pas penser que l'on est en sécurité"*, explique Droit au vélo. Le danger ? Les carrefours. Il faut vérifier si on est visible, et faire attention aux camions qui démarrent : leur angle mort est important. *"Il y a une surreprésentation des camions dans l'accidentologie des vélos"*, explique Eric Quiquet, vice-président de la communauté urbaine de Lille chargé des transports. Il voudrait que la sécurité routière oblige à une meilleure visibilité à droite pour ce type de véhicules. C'est possible, avec des rétroviseurs adaptés. Reste qu'au-delà des conseils de prudence, l'association Droit au vélo préconise aussi des aménagements de la voirie. Elle se bat pour des carrefours avec des sas de sécurité.

L'accident de ce matin, à la sortie du pont de Loos, est aussi lié à la position de la bande cyclable. Les véhicules voulant se diriger vers le CHR, ou vers l'autoroute A25 et le périphérique de Lille, sont obligés de couper cette piste, pour prendre la bretelle. Aux heures de pointe, c'est un embouteillage monstre, et un parcours du combattant pour les vélos ; aux heures creuses, les véhicules ont tendance à accélérer pour avoir le feu au vert. Selon Droit au vélo, qui travaille avec le service voirie de la communauté urbaine de Lille, l'idéal serait qu'un espace sécurisé pour les cyclistes soit aménagé sur le trottoir, s'il est assez grand pour permettre une cohabitation sans risque avec les piétons. Le problème, explique Eric Quiquet, c'est que la route est une départementale, qui dépend donc du conseil général du Nord. Il reconnaît cependant que l'aménagement *"est peu sécurisant."* Il devrait en débattre dans une réunion prochaine avec le Conseil général.

S.M.

Actualité Lille

Comment ne pas renoncer à la ville à vélo, tout en se protégeant des accidents ?

Lundi 17.01.2011, 05:11 - VIRGINIE CARTON



À certains endroits, les axes réservés aux vélos en ville restent flous, comme ici rue Faidherbe. Un flou qui fait des victimes...

| ON EN PARLE |

Vendredi matin, un Loosois de 40 ans perdait la vie dans un accident avec un poids lourd, Faubourg de Béthune. Le deuxième accident mortel de cycliste en trois semaines. En ville, les adeptes du deux roues persistent dans ce choix de mode de locomotion sportif et écologique. Mais à quel prix ?

Hier matin, rue du Molinel, **Jean-Luc Bantegnies, 63 ans**, arrive par la voie réservée aux bus qui fait office de piste cyclable. Dans dix mètres, il va poursuivre son chemin tout droit, en faisant attention à ne pas se faire couper la route par les voitures arrivant en face et tournant dans la rue de Paris.

« Ça fait cinquante ans que je fais du vélo. J'aime bien la voiture, mais avec ma femme, on emmène nos vélos partout : en Espagne, à Berlin, à Londres... On fait toutes les grandes villes à vélo. C'est un sport toujours disponible, qui ne nécessite pas d'équipement particulier, doux et violent à la fois. » Ce dimanche matin, en habitué, il remarque que le long de la rue du Molinel, cette piste cyclable déjà sommaire n'est carrément plus matérialisée : « Ils ont refait la chaussée et les marquages ont disparu. »

Derrière lui, sa femme, **Irène, 54 ans**, reconnaît une amélioration pour la circulation des cyclistes depuis deux à trois ans, mais précise que quelques règles de sécurité restent à respecter absolument : « Il faut faire attention, les automobilistes nous frôlent parfois. Il ne faut jamais doubler les poids lourds à droite, toujours rester derrière les bus et quand une rue est étroite, ne pas essayer de se serrer pour laisser passer les voitures mais au contraire, prendre sa place. »

Un peu plus loin, **Hanan, 28 ans**, Lilloise et cycliste avertie, pédale rue Faidherbe. Un axe ultra large pour les voitures et les piétons, Mais pour les vélos... rien. « Quand il n'y a pas trop de monde, ça va, mais en semaine vers 17 h, c'est dangereux. J'essaie de rouler alors sur le trottoir, mais je me suis déjà fait arrêter par la police municipale : ils m'ont dit que je risquais une amende. »

Risquer l'amende ou l'accident ? Quel choix faut-il faire ? Hanan l'avoue, elle s'est déjà sentie en danger : « J'ai frôlé l'accident à cause d'un refus de priorité d'un automobiliste, rue de Paris. »

Le fameux carrefour où Jean-Luc et Irène faisaient une halte. Jean-Luc qui a aussi senti un rétroviseur lui frôler l'oreille entre la rue du Dieu-de-Marcq et la rue du Ballon : « Là, il faudrait vraiment une zone 30 sur 300 m. » « Le rond-point de la Porte des Postes est hyper dangereux aussi », précise Hanan. Et les ronds-points en général sont la bête noire des adeptes du vélo.

À deux pas de la Grand-Place, **Laurence et Claudine** pestent aussi contre le verre brisé sur les pistes cyclables de la rue Masséna et les portières de voitures mal garées qui s'ouvrent rue Nationale. Autant de pistes de réflexions pour améliorer la sécurité des cyclistes en ville et limiter les drames. •

<http://www.metrofrance.com/info-locale/lille-danger-sur-les-pistes-cyclables/mkaq!exEU0hjgqN6/>

Mis à jour 17-01-2011 22:13

Lille: danger sur les pistes cyclables

En trois semaines, deux cyclistes ont été mortellement écrasés. Les camions sont souvent en cause Une association et des élus proposent des solutions



Photo : MP/Metro

Les cyclistes sont-ils suffisamment en sécurité à Lille ? En trois semaines, deux personnes ont été tuées par un camion. Vendredi, un homme de 40 ans, qui se rendait sur son lieu de travail, a été écrasé rue du Faubourg-de-Béthune sur une piste située au milieu de voies de circulation. Fin décembre, c'est une jeune fille de douze ans qui a perdu la vie, prise dans un "angle mort".

Pour l'Adav (Association droit au vélo), la situation est préoccupante : "Il faut améliorer les aménagements et continuer la sensibilisation, indique Sabine Geneste, de l'Adav. Nous avons, par exemple, fait mettre des autocollants sur les bus et les poids lourds pour que les cyclistes ne doublent pas à droite."

L'association préconise également des sas aux carrefours, pour mettre les deux-roues devant les voitures, et plus de verbalisations, notamment pour les véhicules qui stationnent sur les pistes. "Nous allons demander l'installation de plus de pistes sur les trottoirs pour les zones dangereuses, ajoute Vinciane Faber, conseillère municipale (Verts) chargée du plan vélo. L'arrivée en septembre des vélos en libre service va inciter également les automobilistes à plus de prudence."

Autres solutions face au surnombre des camions dans les accidents (sept accidents mortels sur dix) : les laisser décharger les marchandises à l'extérieur du centre-ville dans des camionnettes, ou encore élargir la visibilité des rétroviseurs de droite. "Pour l'instant, nous ne sommes pas nombreux et les voitures et les camions ne font pas attention à nous, témoigne Vanessa, adepte du vélo. Il faut redoubler de vigilance."

Actualité Loos

Réunion et solution d'urgence après la mort du cycliste loossois

Samedi 22.01.2011, 05:14 - La Voix du Nord



Un Loossois de 40 ans, cycliste, est mort écrasé la semaine dernière à cet endroit.

| ON EN PARLE |

L'accident mortel survenu la semaine dernière rue du Faubourg-de-Béthune a provoqué jeudi après-midi à Loos une réunion d'urgence. Conseil général, LMCU, ADAV, villes de Loos et d'Haubourdin se sont réunis pour que l'accident qui a coûté la vie à un Loossois ne se reproduise plus.

PAR ANNE-CHARLOTTE PANNIER lambersart@lavoixdunord.fr

1. L'accident. C'était vendredi dernier, vers 7 h 40, un Loossois de 40 ans se rend au travail à vélo. Alors qu'il vient de quitter Loos et circule sur la bande cyclable du pont du Faubourg-de-Béthune, à Lille, un camion qui s'engage sur la droite en direction du CHR ne le voit pas et l'écrase. Le cycliste est mort sur le coup et le conducteur choqué a été conduit à l'hôpital. L'accident s'est déroulé à Lille sur un pont que les cyclistes, loossois mais aussi haubourdinois, appellent depuis des années « le pont de la mort ». Pourquoi ? Parce que la bande cyclable est située au milieu des voies de circulation. Elle doit donc obligatoirement être coupée par les véhicules voulant remonter sur la droite vers le CHR ou le périphérique.

2. Une réunion d'urgence. Alors que la polémique enflait en fin de semaine dernière, Vinciane Faber, élue communautaire (Verts) déléguée au plan vélo reprochait notamment au Département, compétent pour cette route, de n'avoir rien fait pour éviter cet accident, « alors qu'on leur a signalé à plusieurs reprises la dangerosité de cet aménagement (remontant jusqu'à Haubourdin) », une réunion a finalement été organisée, en urgence, à la mairie de Loos, jeudi après-midi. Autour de la table, les villes de Loos et d'Haubourdin, le Département, LMCU et l'Association droit au vélo (ADAV). Et une solution d'urgence semble avoir été trouvée, même si le conseil général ne souhaite rien annoncer avant de vérifier la pertinence de celle-ci. Avant d'affirmer : « Si c'est le cas, les travaux pourraient être réalisés dans un délai très bref ».

Concrètement, la piste cyclable devrait gagner un trottoir élargi et le croisement vélo-voiture être remplacé par un croisement sécurisé par un feu tricolore, celui qui existe déjà au niveau du dégagement vers le CHR.

3. Et après ? Le problème de la sécurité des cyclistes sur l'axe Haubourdin-Lille via Loos n'est pas nouveau. Et l'opposition loossoise ne devrait pas manquer de le rappeler au conseil municipal prévu jeudi. Mais que tout le monde se rassure, Daniel Rondelaere, lui-même cycliste assidu depuis plusieurs mois, est sensible au sujet. Une autre réunion doit d'ailleurs avoir lieu le 10 février pour réfléchir à la sécurisation de l'axe en question. Jean-Luc Munro, conseiller municipal Europe-Écologie Les Verts en sera. Et voilà ce qu'il proposera : la création d'une zone 30 avenue Foch, la création de nouveaux passages piétons et de bandes cyclables et l'interdiction de la traversée de la ville aux camions. Bref : plusieurs pistes à étudier pour « que la rue, qui est aujourd'hui une route, revienne aux Loossois ! » •

Actualité Lille

Cyclistes tués : un collectif se mobilise, les élus prennent des décisions

Samedi 22.01.2011, 05:14 - La Voix du Nord



Vélorution a distribué des tracts sur la dangereuse bande cyclable, bientôt supprimée, où s'est produit un accident mortel.

| RÉACTIONS |

La mort d'un cycliste loossois de 40 ans le 14 janvier, écrasé par un camion ... sur une bande cyclable rue du Faubourg-de-Béthune, a soulevé émotion et interrogations sur la sécurité de certains aménagements pour les vélos. D'autant que trois semaines auparavant, une fillette de 12 ans est décédée boulevard Victor-Hugo. Là aussi, elle a été tuée à vélo sur une bande cyclable par un poids lourd. À chaque fois, le chauffeur tournait et n'a pas vu les victimes. Signe de l'inquiétude provoquée par ces drames, l'action du collectif Vélorution, hier matin. Une vingtaine de cyclistes se sont rassemblés sur la bande cyclable, périlleuse au milieu des voies de circulation, où s'est produit l'accident du 14 janvier. Des tracts ont été distribués pour sensibiliser les automobilistes : « Solidaires, eux-mêmes trouvent cet aménagement dangereux et ont peur d'écraser quelqu'un. » Cette bande, nécessairement coupée par les véhicules partant à droite, vers le CHR ou le périphérique, sera bientôt supprimée. Une décision prise jeudi lors d'une réunion d'urgence, initialement prévue en février, en mairie de Loos. Les collectivités (conseil général, LMCU, municipalités), concernées par cette route de compétence départementale remontant jusqu'à Haubourdin, y ont participé, avec l'ADAV (Association droit au vélo). Principale orientation, la bande cyclable se situera dorénavant sur le trottoir (ce qui avait déjà été réclamé par l'élue Verte Vinciane Faber), en débutant plus en amont du pont enjambant l'A25. LMCU et le Département rendront un rapport de faisabilité. Tout pourrait aboutir d'ici « quelques jours. L'objectif est d'aller le plus vite possible, je n'ai pas envie qu'il y ait un deuxième accident », insiste Patrick Kanner, vice-président (PS) du conseil général.

Une étape radicale ?

Le trottoir étant étroit, il est ensuite envisagé de l'élargir pour créer une « piste cyclable digne de ce nom ».

Troisième étape possible, plus radicale, celle proposée par Éric Quiquet, vice-président (Vert) de LCMU aux transports : « À moyen terme, je pousse pour supprimer l'accès à la bretelle de droite et faire un carrefour à angle droit au niveau du feu. » Il ne resterait alors plus que deux voies, avec des risques de bouchon sur cet axe très fréquenté : « On ne peut pas faire plaisir à tout le monde », assume Éric Quiquet. L' élu estime ces aménagements nécessaires. Surtout que, saluant l'action « volontariste » des maires de Loos et Haubourdin sur le vélo, il prévoit un accroissement des cyclistes venant à Lille. Patrick Kanner n'y est pas opposé mais s'en remettra à une étude, notamment sur l'impact.

Plus globalement, Éric Quiquet écrira à la sécurité routière sur la question des angles morts des poids lourds. Et il tient à rassurer ceux qui, avec l'actualité tragique, appréhendent l'arrivée du vélo en libre-service. « À Lyon et Paris, la démonstration est faite qu'avoir beaucoup plus de cyclistes augmente la vigilance des automobilistes et donc réduit le nombre d'accidents. » • B. DU.

LILLE / SENSIBILISATION

« Deux cyclistes tués en moins de trois semaines, ça suffit ! »

Publié le samedi 22 janvier 2011 à 06h00



7h20, le 14 janvier dernier, un cycliste a été tué sur cette bande cyclable. Hier, le collectif Vélorution a cherché à sensibiliser les automobilistes.

Une quinzaine de cyclistes ont répondu à l'appel du collectif Vélorution, hier matin, pour aller sensibiliser les automobilistes au carrefour entre Loos et Lille, où un homme a été tué le 14 janvier.

JULIA MÉREAU > julia.mereau@nordeclair.fr

À sa place, ç'aurait pu être elle. Anja emprunte le même trajet tous les matins pour aller travailler. La même bande cyclable, où le 14 janvier dernier, un homme de 40 ans, a trouvé la mort, après qu'il a été percuté par un camion qui ne l'avait pas vu. La faute à l'angle mort. Sur ces véhicules, il est redoutable. Mais la faute aussi, insiste Anja, Lossoise, à cette bande cyclable que les automobilistes ne respectent pas. À ce carrefour, entre Loos et Lille, au Faubourg de Béthune, les conducteurs sont obligés de franchir la bande cyclable s'ils veulent rejoindre le CHR, en venant du sud de la métropole. « Pour moi, c'est du non-respect, c'est tout. Qu'il y ait des bouchons ou pas, les automobilistes ne font pas attention. Pour eux, on est juste des guignols qui se baladent à vélo, à n'importe quelle heure ! Mais je vais bosser aussi moi ! ».

Une bande réaménagée sur le trottoir dans les 15 jours

De quoi la mettre en rogne. D'autant qu'il y a eu ce dramatique accident. Et un autre, au niveau du Bd Victor-Hugo, dans lequel une petite fille est aussi décédée juste avant Noël. Hier matin, Anja et une quinzaine d'autres cyclistes avaient donc décidé de prendre d'assaut cette maudite bande cyclable, à l'appel du collectif Vélorution. « Deux cyclistes tués en moins de trois semaines, ça suffit ! Soyez vigilant, un cycliste c'est fragile. Respectez les aménagements cyclables », pouvait-on lire sur des tracts qu'ils ont distribué aux automobilistes. L'un d'eux a ouvert sa fenêtre : « C'est le foutoir ici tous les matins, je ne sais pas comment vous pouvez faire. » De là à reprendre la voiture pour ne plus risquer sa vie, il y a un pas que Philippe, cycliste depuis trente ans à Lille, ne veut pas encore franchir. « Mais c'est vrai que je n'incite plus mes enfants à prendre le vélo, confiait-il hier en distribuant les tracts. C'est un vrai paradoxe : alors que je circule en vélo parce que je trouve ça citoyen, efficace et plus rapide, j'en suis à remettre mes convictions en cause pour mes propres enfants. Et à préférer qu'ils polluent et qu'ils arrivent en retard au travail pour être sûr au moins qu'ils restent en vie. » Signe que ces deux accidents tragiques, coup sur coup, ont véritablement ému et interpellé les cyclistes de la métropole. « La question est : est-ce qu'il faut attendre qu'il y ait des morts pour revoir des aménagements ? », interpellait hier cette jeune femme.

En l'occurrence, cette bande cyclable sera réaménagée sur le trottoir dans les quinze jours qui viennent, de façon à ce que les cyclistes ne circulent plus entre les voitures. Mais cela ne suffit pas, a souligné Michel Anceau, le directeur de l'ADAV (Association Droit au Vélo), interrogé hier. « À terme, notre souhait est de faire de tous ces franchissements, qui enjambent des voies rapides ou relient des villes, des croisements plus compacts, plus urbains. Sinon, ce ne sera jamais pleinement satisfaisant. Il faut vraiment se rendre compte qu'en ville, il y a encore trop de place accordée à la voiture. »

POLÉMIQUE. Faut-il interdire les centres-villes aux camions ?

Publié le samedi 22 janvier 2011 à 06h00



Limiter voire interdire l'accès des centres-villes aux camions permettrait pour certains d'y améliorer la sécurité. Avec création de plates-formes en périphérie pour y décharger les marchandises. Photo Hubert Van Maele

À trois semaines d'intervalle, deux cyclistes sont morts à Lille, heurtés par des camions. Deux drames qui amènent à se reposer la question de la circulation des poids lourds dans les centres-villes. Ou comment vivre la ville en sécurité.

CHRISTELLE JEUDY > christelle.jeudy@nordeclair.fr

Interdire les camions en centre-ville ? « La réponse ne peut être que nuancée », pour Éric Quiquet, vice-président (Verts) aux Transports à la communauté urbaine de Lille. Mais cela pose le problème de « l'organisation économique d'une société de consommation » où les entreprises considèrent la route « comme un lieu de stockage de leurs marchandises », ajoute-t-il. Et s'il plaide pour le transport de marchandises par fret ou voie d'eau, Éric Quiquet admet qu'on aura « toujours besoin de camions pour les livraisons jusqu'au cœur de ville ». La Rochelle a limité l'accès de son centre-ville aux camions, avec plates-formes en périphérie et livraisons en véhicules électriques. « Dans le futur plan de déplacements urbains qui devrait être voté en avril, on veut développer des espaces de logistique urbains » similaires, reconnaît Éric Quiquet. Un vice-président pour qui la « sur-représentation des poids lourds dans les accidents mortels concerne aussi la sécurité au niveau national ». Et de plaider pour de nouvelles « obligations réglementaires, comme des rétroviseurs plus larges et des caméras embarquées à bord des camions, comme cela existe déjà sur certains nouveaux modèles ». Ceci pour éviter le phénomène d'angle mort aux conséquences dramatiques. Et à ceux qui craignent que l'arrivée du VéLille ne s'accompagne d'une hausse des accidents pour les cyclistes, Éric Quiquet avance qu'à « Paris et Lyon, les exemples attestent que plus les cyclistes sont nombreux, plus les automobilistes ou routiers sont vigilants. Car cela impose un partage de l'espace ». Et si possible, en sécurité pour tous.

OUI, mais

« Interdire les poids lourds dans les centres-villes, ce serait une solution de bon sens et même, l'idéal, mais je doute que cela soit pris en compte. Dire "Haro sur les camions", c'est un peu facile. Le problème, c'est qu'aujourd'hui, rien n'est fait pour réduire la circulation de tout véhicule routier dans les villes. Bien sûr, ça a évolué, avec notamment l'instauration de zones 30 dans la communauté urbaine de Lille. Il y a également des pistes cyclables, mais avec des coupures urbaines qui ne sont pas traitées, tant pour les piétons que pour les cyclistes : pour eux, le droit de circuler en sécurité n'est pas assuré aujourd'hui. Il y a un excès de voies rapides, de 2X2 voies et aucune n'est adaptée aux modes doux de déplacement. On a construit des rocade partout et maintenant, on vient d'autoriser la circulation des poids lourds de 40 à 44 tonnes. On se pose la question de monter jusqu'à 50 tonnes alors qu'avant, tout était limité à 38 tonnes. Le problème qui se pose est plus global et concerne la modération de la circulation routière ainsi que le partage des voies ».

NON

« Ce serait tentant d'interdire les poids lourds en centre-ville pour en voir les conséquences : leur circulation permet la livraison des marchandises, quels que soient les produits (vêtements, denrées alimentaires, médicaments, etc.). Tout ce qui permet de répondre aux besoins quotidiens des habitants. On peut par contre se poser la question du matériel roulant. Les véhicules électriques sont là, mais ils sont petits : 1,5 tonne en charge utile contre 25 à 27 tonnes pour un semi-remorque. L'inconvénient, c'est qu'il faudrait cinq petits véhicules contre un seul gros camion avant. Ce qui peut sembler séduisant sur le papier ne résoudrait donc pas le problème de congestion des voies. Quant à l'angle mort mis en cause dans ces deux accidents dramatiques, le problème se posera aussi pour un véhicule plus léger comme une camionnette. Ce qu'il faut, c'est trouver les moyens d'une bonne cohabitation sur la route. Ça passe par la prévention, ce que nous faisons en lien avec l'ADAV, et la formation déjà effective des chauffeurs-routiers à la sécurité routière ».